

AÉRODROME DE LORIENT-LANN-BIHOÛÉ (LFRH)

PLAN DE SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT

A2 - PLAN DE DÉTAIL

Numéro	Echelle	Date
PSA-A2_SNA_LFRH_1	1 : 10 000	Juillet 2025

Approuvé par arrêté interministériel en date du **2 octobre 2025**

Caractéristiques techniques de base

Code de référence de l'aérodrome : 4
Altitude de référence : 46,2 mètres NGF

Spécifications techniques utilisées

Piste principale 07/25
Approches classiques et approches de précision

Piste secondaire 02/20
Seuil 02 : Approches classiques
Seuil 20 : Approches classiques et approches de précision

Légende

- Piste principale revêtue : 2403 m x 45 m
- Piste secondaire revêtue : 2100 m x 45 m
- Limites des servitudes
- Intermédiaires des servitudes
- Plan des feux
- Cote altimétrique en mètres NGF
- LORIENT Nom de la commune
- Limite de la commune

Adaptations ponctuelles de surfaces

(avant fait l'objet d'une étude d'évaluation d'obstacle)

- Obstacles artificiels isolés

Obstacles dépassant les cotes limites autorisées par les servitudes

(cf. liste dans note annex)

- Arbres
- Lignes 164com

Observations / Modifications :

Etablissement du plan :
Service National d'Ingénierie Aéroportuaire
Département Programmatique Equipement Aéronautique
Siège : 82 rue des Pyrénées - 75010 PARIS cedex 20
Site Internet : 12 avenue du Pythagore - CS 30071 - 33053 MERIGNAC cedex
Chef de projet : Fabrice BERTHELET
Charge études : Eric MAILLÉ
Projection du plan : Lambert 93
Fonds cartographiques : SCAN 25 © IGN

Communes concernées :

Département du Morbihan :

CAUDAN
CLÉGUER
GESTEL
GROIX
GUIDEL
HENNEBONT
INZINGAC-LOCHRIST
KERVIGNAC

LANESTER
LANGUIDIC
LARMOR-PLAGE
LORIENT
PLOEMEUR
PLOUAY
PONT-SCORFF
QUÉVEN

Département de la Finistère :

ARZANO
CLOHARS-CARNOËT

